

A2 & CIE
Société à responsabilité limitée au capital de 389 700 euros
Siège social : 1 Rue de Bellevue - CHEMILLE
49120 CHEMILLE-EN-ANJOU
815 238 332 RCS ANGERS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 31 MARS 2026
--

Proposition de la résolution d'affectation du résultat
de l'exercice clos le 31 décembre 2025

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 134 677,02 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	134 677,02 euros
A la réserve légale	6 439,49 euros

Solde	128 237,53 euros
Auquel s'ajoute un prélèvement sur le compte « autres réserves »	271 864,47 euros

Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	400 102,00 euros
A titre de dividendes aux associés	400 102,00 euros
Soit 51,33 euros par part	

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 400 102,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le paiement des dividendes sera effectué le 31 mars 2026.

L'Assemblée Générale décide d'approuver la prise en charge par la Société des cotisations sociales dues le cas échéant sur les dividendes versés au gérant majoritaire.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques sont soumis, l'année de leur versement, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 18,6 % (taux applicable depuis le 1er janvier 2026). Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 136-3, II, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 31 Mars 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

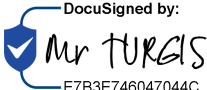
Certifié conforme
La Gérance :

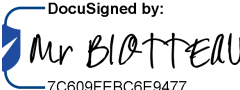
Monsieur Maxime BIOTTEAU

DocuSigned by:
 Mr BLOTTEAU
7C609FEBCE6E9477...

Monsieur Stéphane TURGIS

DocuSigned by:
 Mr TURGIS
E7B3E746047044C...

DocuSigned by:  Mr TURGIS
E7B3E746047044C...

DocuSigned by:  Mr BLATTÉAU
7C609FEB6C6E9477...

Certifié conforme



SARL A2 & CIE

États financiers

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Activités des agents et courtiers d'assurances

1 Rue DE BELLEVUE 49120 CHEMILLE-EN-ANJOU

SIREN : 815238332

États financiers

Bilan actif

	31/12/2025 (12 mois)			31/12/2024 (12 mois)
	Brut	Amort. prov.	Net	Net
Capital souscrit - non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	3 600,00	- 3 600,00		
Fonds commercial	662 247,00		662 247,00	662 247,00
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	131 273,75	- 48 018,79	83 254,96	100 064,33
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières (1)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	92,00		92,00	92,00
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 755,00		3 755,00	3 755,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (III)	800 967,75	- 51 618,79	749 348,96	766 158,33
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	12 079,83		12 079,83	12 339,67
Créances (2)				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	741,41		741,41	1 835,82
Charges constatées d'avance	3 370,74		3 370,74	13 384,73
Capital souscrit - appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				101 800,00
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	362 736,57		362 736,57	167 851,67
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	378 928,55		378 928,55	297 211,89
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des obligations (VI)				
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)				
TOTAL ACTIF (I à VII)	1 179 896,30	- 51 618,79	1 128 277,51	1 063 370,22
(1) Dont à moins d'un an (brut)				
(2) Dont à moins d'un an (brut)	4 112,15			
Clause de réserve de propriété - Immobilisations				
Clause de réserve de propriété - Stocks				
Clause de réserve de propriété - Créances				

Bilan passif

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)
Total	Total	
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel (1)	389 700,00	389 700,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	32 530,51	25 879,42
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	442 479,64	355 008,97
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice précédent à affecter		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	134 677,02	133 021,76
Acomptes sur dividendes		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	999 387,17	903 610,15
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Droits du concédant		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II)		
EMPRUNTS ET DETTES (2)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	35 987,80	54 292,20
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en-cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 570,58	34 168,09
Dettes fiscales et sociales	29 936,36	26 890,08
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	40 395,60	44 409,70
Produits constatés d'avance		
TOTAL DES DETTES (III)	128 890,34	159 760,07
Ecart de conversion et différences d'évaluations - passif (IV)		
TOTAL PASSIF (I à IV)	1 128 277,51	1 063 370,22
(1) Dont versé	389 700,00	389 700,00
(2) Dont à moins d'un an hors Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	102 699,38	123 772,07
(3) Dont emprunts participatifs		

Compte de résultat

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)	Variation	
	Total	Total	Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Chiffre d'affaires				
Ventes de marchandises				
Production vendue	869 072,37	809 765,89	59 306,48	7,32
Chiffre d'affaires net	869 072,37	809 765,89	59 306,48	7,32
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		8 290,42	- 8 290,42	- 100,00
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
Autres produits	16,88	74,83	- 57,95	- 77,44
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	869 089,25	818 131,14	50 958,11	6,23
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variations de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stocks (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes (1) (2)	178 131,78	196 735,97	- 18 604,19	- 9,46
Impôts, taxes et versements assimilés	14 487,35	11 658,74	2 828,61	24,26
Salaires	430 479,89	365 648,67	64 831,22	17,73
Cotisations sociales	31 551,20	43 876,61	- 12 325,41	- 28,09
Dotations aux amortissements sur immobilisations	19 409,03	11 409,07	7 999,96	70,12
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
Autres charges	19 701,11	18 582,43	1 118,68	6,02
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	693 760,36	647 911,49	45 848,87	7,08
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	175 328,89	170 219,65	5 109,24	3,00
QUOTE-PART DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits de participation (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts de produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie	2 729,74	1 800,00	929,74	51,65
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	2 729,74	1 800,00	929,74	51,65
CHARGES FINANCIERES				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	1 589,61	1 216,74	372,87	30,65
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	1 589,61	1 216,74	372,87	30,65
RESULTAT FINANCIER (V - VI)	1 140,13	583,26	556,87	95,48
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)	176 469,02	170 802,91	5 666,11	3,32
Produits exceptionnels (VII)		5 000,00	- 5 000,00	- 100,00
Charges exceptionnelles (VIII)		1 832,15	- 1 832,15	- 100,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		3 167,85	- 3 167,85	- 100,00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	41 792,00	40 949,00	843,00	2,06
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	871 818,99	824 931,14	46 887,85	5,68
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	737 141,97	691 909,38	45 232,59	6,54
RESULTAT DE L'EXERCICE	134 677,02	133 021,76	1 655,26	1,24
(1) Redevances de crédit-bail mobilier	15 749,76	29 114,68		
(2) Redevances de crédit-bail immobilier				
(3) Dont produits concernant les entités liées				
(4) Dont intérêts concernant les entités liées				